

2 R.B.
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 rue d'Helios 31240 L UNION
RCS TOULOUSE 442 989 257

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 1.497 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : -1 497 euros

En totalité au compte « **Autres réserves** » -1 497 euros
Ainsi ramené à 185.112 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire Article 302 septies A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise 2-R-B		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 13, 11, 21, 20, 2, 4		Néant <input type="checkbox"/>					
A - RÉSULTAT COMPTABLE													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210					
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214					
					217			218					
								222					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						224					
	Production immobilisée *							226					
	Subventions d'exploitations reçues							230					
Autres produits							232						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								234					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							236					
	Variation de stocks (marchandises) *							238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							242	3 515				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)							244				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243				250				
	Rémunérations du personnel *							252					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							254					
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerces						255					
	Dotations aux provisions							256					
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259				262					
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260									
Total des charges d'exploitation (II)								264	3 515				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(3 515)				
Produits financiers (III)	280		819					294					
Produits exceptionnels (IV)								298	1 200				
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))			347				300					
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			348									
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	(1 497)				
B - RÉSULTAT FISCAL													
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312	314	1 497			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330	22 146			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987				342				
				JEI (44. sexties A)	989								
		ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181								
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions (autre que)	344								
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 septicies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies in)	993								
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit								346			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis)	635		Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis A)	643				350			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis C)	647							
Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis D)		648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 A bis E)	641								
Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis F)		990		Déduction exceptionnelle (Art 39 A bis G)	649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS								Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	20 649	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356			
Déficits antérieurs reportables *								1 56	8 66			360	20 649
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372	

SAIE Experts-comptables - janvier 2025 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>2-R-B</u>						Néant <input type="checkbox"/> *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	6 511	472		474		476	6 511				
Immobilisations financières		480	130 990	482		484		486	130 990				
TOTAL		490	137 501	492		494		496	137 501				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	6 511	562		564		566	6 511				
TOTAL		570	6 511	572		574		576	6 511				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	593	595				
TOTAL						596	585	597	599				

SAGE Expert-comptable Janvier 2025 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Designation de l'entreprise : 2-R-B		Néant <input type="checkbox"/>				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683				
Autres immobilisations incorporelles	700	705				
Terrains	710	715				
Constructions	720	725				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				
Matériel de transport	750	755				
Autres immobilisations corporelles	760	765				
TOTAL	770	775				
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
II DÉFICITS REPORTABLES						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	1 56	8 66		
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)		982 bis				
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter				
Déficits imputés		983	20	649		
Déficits reportables		984	1 36	2 17		
Déficits de l'exercice		960				
Total des déficits restant à reporter		970	1 36	2 17		
III DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS					326	
N° du centre de gestion agréé					388	
Montant de la TVA collectée					374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	8 48
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397	

SAOIE Experts-comptables Janvier 2025 - Sur Perforation

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Exercice clos le SIREN (1) Néant *

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	8000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	8000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le 31122024

SIREN 442989257

Dénomination de l'entreprise 2-R-B

Adresse (voie) 15 RUE D HELIOS

Code postal 31240 Ville L UNION

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905 2

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SADE Expert-comptable Janvier 2025 : Etat préliminaire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.